

Aide et Action

Le Magazine

► N° 95
Juillet 2005

www.aide-et-action.org

« Spécial financement de l'éducation »

► Perspectives

**L'éducation :
qui paie la facture ?**

► Passerelles

**Focus sur
la Tanzanie**



Les actions menées en 2004
Bilan
financier
en pages
centrales
retour sur

Lettre ouverte

TOUS SOLIDAIRES POUR LES JOURNALISTES OTAGES DANS LE MONDE

Florence Aubenas et Hussein Hanoun Al-Saadi sont aujourd'hui libres après avoir été détenus en Irak pendant 157 jours. Cette issue heureuse ne doit pas nous faire oublier tous les journalistes et toutes les personnes qui sont encore otages partout dans le monde. Aide et Action tient à exprimer sa solidarité envers toute la profession qui travaille, au quotidien et parfois dans des conditions extrêmement dangereuses, pour nous informer.

Le droit à l'éducation comme le droit à l'information sont les garants des libertés individuelles et collectives, de la démocratie face au totalitarisme. L'éducation et l'information permettent de s'ouvrir au monde et de se libérer des chaînes de l'obscurantisme et de la violence dont ont été victimes Florence Aubenas et Hussein Hanoun Al-Saadi.

Nous nous associons à la défense du droit à l'information et de toutes les libertés fondamentales. Il n'y a pas de liberté sans la liberté d'informer et d'être informé.

Sommaire



Engagement citoyen 4-5

Tsunami: la mobilisation continue...

Lancement de la chaîne de solidarité pour l'éducation

Actus 6-7

La mobilisation publique sur la question du droit à l'éducation des femmes et des filles

Post-urgence tsunami: l'heure de la reconstruction

Championnat de voile sur le lac Léman



Parole de... 8-10

L'école gratuite a-t-elle un prix?

Spécial bilan financier I-XII

Post-urgence 11

Haïti: la reconstruction est en marche

Perspectives 12-15

Le financement de l'Éducation pour tous



Passerelles 16-17

Tanzanie: l'éducation au cœur de l'ambition du pays

Écho des médias 18

Les médias parlent d'éducation

Courrier des lecteurs 19

ERRATUM

Le crédit de la photo publiée en page 10 du magazine de mars 2005 est Estelle Fenech et non pas Aide et Action Sénégal comme nous l'avions indiqué par erreur. Toutes nos excuses à Estelle Fenech ainsi qu'à nos lecteurs.



Frédéric Naquet,
président
d'Aide et Action

De grandes idées sont souvent mises au service des causes diverses et variées que les ONG d'ici ou d'ailleurs défendent. Pour nous, la cause de l'éducation dans le monde est le cœur de notre activité.

Autour de ce thème porteur et engageant, nous échangeons sans cesse pour trouver ce qui pourrait être le ou les débuts de solution que nous appliquerions sur nos programmes. Les États Généraux de l'association en sont un témoignage majeur et les principes d'action que nous avons adoptés sont les clés, pour l'avenir, d'une efficacité accrue pour nos actions et pour la défense de notre cause.

Cela étant, si les idées font avancer le monde, nous devons nous assurer que les moyens pour le faire seront disponibles. Notre association dispose d'un avantage majeur sur presque toutes les autres car elle se finance directement et majoritairement grâce à vous tous, que vous soyez parrain ou donateur.

Nous avons l'assurance d'une année sur l'autre que nos programmes auront les moyens de leurs ambitions, sans attendre le bon vouloir d'un gouvernement, d'une ligne budgétaire, d'un bailleur institutionnel ou d'un quelconque partenaire. Pour autant, nos recettes, quoique importantes et récurrentes, sont limitées au regard de l'immensité du chantier de l'éducation dans le monde. Nous devons donc prendre en compte les efforts que font les États pour contribuer au développement des pays dans lesquels nous sommes amenés à intervenir.

La France a clairement affirmé de grandes ambitions à l'occasion de nombreuses manifestations internationales, et ce notamment par l'intermédiaire du président de la République. Nous nous souvenons tous du voyage du chef de l'État en Afrique du Sud, où, accompagné du président Mandela, il a clamé haut et fort que le devoir des pays dits « riches » était de contribuer au développement des pays émergents ou en voie de développement. Les paroles étaient, certes, pleines de conviction mais leurs suites loin de nos attentes.

Ainsi, l'engagement des pays donateurs est de porter l'Aide publique au développement (APD) à 0,7% de leur PIB (Produit intérieur brut)

et d'effacer la dette extérieure des pays qui s'engagent sur le chemin de leur propre développement.

Aujourd'hui, nous devons malheureusement constater que seul 0,42% du PIB français en 2004, pour parler de notre pays, a été affecté à l'APD. Nous sommes loin du compte et pourtant les problèmes demeurent avec une acuité terrifiante. Sommes-nous aveugles et sourds ?

De même, l'effacement de la dette extérieure des pays n'a pas été totalement mise en œuvre. Il y a quelques semaines de cela, avec force effet d'annonce, un certain nombre de pays ont vu effectivement les États créanciers abandonner leur contribution mais pas pour tous, et cela, sans réelles explications rationnelles et claires. Certains ont eu plus de chance que d'autres, alors que les conditions de vie des populations restent toujours aussi difficiles. Espérons pour notre futur proche que ces bonnes dispositions continueront et s'accroîtront.

Justement, pour que nos pays, membres du G8, et d'autres encore tout aussi puissants puissent être convaincus de la nécessité d'agir soit par des contributions financières directes, soit par l'abandon de leurs créances et des intérêts que celles-ci génèrent, il faut impérativement que les pays bénéficiaires adoptent des lignes de conduite claires et transparentes.

À l'occasion de l'atelier Influence à Boffa en Guinée, Aide et Action a choisi, par une contribution, de déterminer ce que nous étions, nous aussi, en droit d'attendre des pays dans lesquels nous sommes présents. Il serait, en effet, contestable que les efforts faits soient à sens unique.

RÔLE DES ÉTATS

« Les États du Sud doivent s'engager dans la **mobilisation des ressources internes supplémentaires** sans toujours compter sur l'aide extérieure. Les fonds doivent être mobilisés clairement et de manière transparente sur les secteurs sociaux et notamment l'éducation. Les États doivent travailler sur une **bonne gouvernance**, vers plus de **transparence**, **combattre la corruption** et la **fuite des capitaux** ainsi qu'**améliorer les systèmes de gestion et de contrôle des ressources publiques**. »

Ainsi, les États qui acceptent la règle du jeu seront les acteurs majeurs et essentiels de leur propre développement. Si ce n'est pas le cas, les populations ne doivent pas supporter injustement l'incurie de leurs gouvernants et doivent, elles aussi, savoir se prendre en charge.

Les communautés doivent donc participer au financement de l'éducation et nous sommes témoins, dans les pays où nous sommes présents, d'exemples fantastiques de mobilisation citoyenne en marge d'un système qui oppresse ou ignore.

La liste serait longue mais le dernier en date mérite d'être souligné. Début avril dernier, avec le soutien d'Aide et Action, à Cotonou, au Bénin, a été lancée « la chaîne de solidarité ». Le concept, simple et efficace, témoigne surtout d'une prise de conscience de la population béninoise de la nécessité d'offrir aux enfants de son pays un droit libre et égal d'accéder à l'école et à l'éducation.

Cette « chaîne » a pour ambition de construire un réseau qui finance une éducation de qualité pour tous, en trouvant des parrains dans la société civile béninoise. C'est, en quelque sorte, un petit Aide et Action bénino-béninois.

C'est la preuve que les résolutions des États Généraux étaient justes puisque, rappelez-vous, l'une de celles-ci était de promouvoir pour le futur l'éclosion de parrains issus du Sud.

Dès lors, notre rôle est double : d'une part, nous continuons à financer des projets éducatifs, d'autre part, nous contribuons à « influencer » les bailleurs et les États pour le financement d'une éducation adaptée, efficace et de qualité. Le chantier est immense, nos moyens restreints mais notre enthousiasme est sans limite.

Continuons ensemble sur ce chemin ambitieux.

Frédéric NAQUET



Engagement citoyen

Tsunami: la mobilisation continue...

Six mois après la catastrophe survenue en Asie du Sud, la mobilisation continue. Faite d'initiatives collectives et de délibérations de conseils municipaux, c'est une mobilisation de proximité. L'engagement solidaire dans la durée est le moyen le plus sûr de permettre aux populations de prendre en main leur reconstruction.

À travers toute la France, associations, établissements scolaires et collectivités locales sont nombreux à avoir compris les enjeux d'une mobilisation dans la durée.

Une mobilisation mise en musique : de Saint-Nectaire à Salies-de-Béarn...



Photo : D. Despres

À Salies de Béarn (64), c'est l'énergie conjuguée de Karine Muller, anti-quaire, et de Françoise Dulau, bénévole en Aquitaine, qui a rendu possible le concert de piano de **Madeleine Malraux**, une virtuose de renommée internationale et veuve de l'ancien ministre de la Culture.

À Saint-Nectaire (63), c'est Jean-Marie Marsat, bénévole du Puy-de-Dôme, et toute son équipe, qui ont préparé

le concert offert par **Naïk Caruel**. Ces deux concerts ont permis de récolter plus de 4000 euros. Ils ont aussi offert l'opportunité de sensibiliser l'auditoire à la nécessité de s'engager sur la durée dans des projets d'envergure en faveur des populations victimes du tsunami.

Les collectivités locales solidaires des populations de l'Asie du Sud...

Qu'il s'agisse de collecte auprès de leurs administrés ou de subventions votées en conseil municipal ou par les conseils généraux et régionaux, les collectivités s'investissent dans le soutien des projets en Inde du Sud et au Sri Lanka. Ainsi, la commune de **Mandel** dans le



Gard (30), en plus de son soutien financier, a décidé de joindre au journal municipal un dépliant présentant le projet de parrainage collectif proposé par le programme Inde.

La municipalité de **Veauchette** dans la Loire (42) et l'association **Mosaïque** ont présenté les 8 et 9 avril la comédie musicale *Gueules noires* qui retrace les conditions de vie et de travail des mineurs. Un succès solidaire puisque les 5 000 euros de recettes ont été versés à l'association au profit des enfants d'Inde et du Sri Lanka.

La mairie de Courchevel (Savoie, 73), impliquée à nos côtés depuis plusieurs années, a voté le don exceptionnel d'un chèque de 6 000 euros pour l'aide à la reconstruction en Inde du Sud. Cela fait dix ans que la municipalité et le relais local de la Tarentaise sensibilisent les publics et œuvrent pour le développement de l'éducation. Cet élan solidaire prouve une fois de plus que Courchevel sait faire preuve de générosité.

Des citoyens engagés...



Photo : La Mulatière

À côté de Lyon (69), c'est toute l'équipe du centre d'action sociale et culturelle de la Mulatière qui s'est mobilisée pour organiser un spectacle et recueillir des

fonds. Des artistes ont également contribué à cet élan de générosité en mettant en vente une de leurs œuvres dans le cadre d'une tombola des arts. Cette mobilisation a permis de rassembler 2500 euros.

Les jeunes ont également été nombreux à mettre leur énergie au service des populations d'Inde et du Sri Lanka. L'association des parents d'élèves du lycée Saint-Thomas de **Chaville** (92) a piloté la journée de l'amitié au cours de laquelle 3 000 euros ont été collectés. De quoi parrainer le projet post-urgence dans le Tamil Nadu mais également soutenir une classe au Sénégal.

Nous tenons à remercier Enora, 10 ans, qui nous a envoyé le bénéfice de la vente des œufs des six poules qu'elle élève pour « les gens qui ont été touchés par le tsunami ». Elle nous a promis de continuer !



Lancement de la chaîne de solidarité pour l'éducation

C'est à Cotonou, capitale du Bénin, que la chaîne de solidarité pour l'éducation a été lancée. Cette initiative d'Aide et Action Bénin veut rassembler toutes les personnes qui souhaitent mener des actions en faveur de l'éducation dans le pays, en Afrique et partout dans le monde.

Depuis plus de dix ans, Aide et Action Bénin sensibilise les populations sur l'importance de l'éducation dans le développement du pays. La chaîne de solidarité, lancée le 8 avril dernier à Cotonou, soutient cette volonté et vise l'engagement d'au moins 4000 Béninois pour porter la cause de l'éducation auprès des instances décisionnelles. Mettre l'enfant au centre des préoccupations des gouvernements, voilà l'objectif des premiers maillons de la chaîne de solidarité qui ont fièrement inauguré le mouvement.

Un lancement sous le signe du rassemblement et de la fête

Autorités, députés, élus locaux, partenaires au développement, acteurs de l'éducation sont au rendez-vous pour officialiser cette cérémonie d'inauguration et adhérer à la chaîne. Rafiatou Karimou, ministre des Enseignements primaire et secondaire du Bénin et marraine de l'initiative s'est officiellement engagée: « Mon département ministériel et l'État béninois ne ménageront aucun effort pour soutenir les actions qu'Aide et Action voudra développer dans le cadre de la chaîne de solidarité pour l'éducation ».



Lacte d'engagement de la chaîne de solidarité.

Des animations menées par des vedettes locales de la chanson et des troupes folkloriques et théâtrales composées essentiellement d'enfants ont placé la manifestation sous le signe du rassemblement et de la fête.

L'événement a été retransmis par les chaînes nationales et privées de TV et radios. Des débats sur les thèmes de



Photo: A & A Bénin

La chaîne de solidarité veut rassembler des personnes engagées pour une Éducation de qualité pour tous.

« La prise en charge de la petite enfance et de la fille... » et « Le mouvement solidaire en Afrique » ont permis de mieux cerner les enjeux éducatifs et le rôle que la solidarité peut jouer dans le cadre de la promotion de l'éducation. Un bureau des adhésions a enregistré des dons et des promesses de dons à hauteur de 8 millions de francs CFA (environ 12308 euros).

La visite de l'exposition photo sur le thème de la scolarisation en milieu rural et les stands de vente de produits labellisés « chaîne de solidarité » (cartes postales, sacs...) ont eu aussi beaucoup de succès.

C'est dans la journée que la cérémonie s'est orientée de manière plus officielle avec notamment les tribunes de Léa Hounkpe, ministre de la Solidarité et de Léon Bio Bigou, premier vice-président de l'Assemblée nationale. Youssouf Cisse, directeur Afrique d'Aide et Action a précisé que « L'Afrique et le Bénin doivent relever les défis pour montrer l'engagement pour l'éducation de nos enfants [et] révéler que nous ne sommes pas seulement des bénéficiaires, mais avant tout des acteurs conscients et engagés ».

Des nouveaux spectacles et la projection d'un film sur « la gouvernance locale du système béninois » ont continué d'animer la manifestation avant que Frédéric Naquet, président d'Aide et Action rappelle que: « ... les moyens dont nous avons besoin pour réaliser notre ambition d'une Éducation de qualité pour tous doivent être recherchés partout où cela est possible, selon les capacités de chacun, pour que la main qui donne ne soit plus au-dessus de la main qui reçoit... ». Le bilan de cette journée laisse présager un bel avenir pour la chaîne de solidarité qui remportera l'adhésion de nombreux citoyens, conscients de l'importance de l'éducation au Bénin mais aussi au-delà des frontières. ■

➔ **La chaîne de solidarité illustre certaines résolutions des États Généraux 2004 qui visent à développer une politique d'influence auprès des instances décisionnelles, à mobiliser et à renforcer les liens de solidarité et d'équité.**

La mobilisation publique sur la question du droit à l'éducation des femmes et des filles

C'est dans le cadre de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) que s'est tenue, le 31 mai à Sciences Po Paris, une conférence sur le droit à une éducation de qualité pour TOUTES.

Quelles sont les réalités de l'exclusion et des discriminations faites aux filles et aux femmes pour l'accès à une éducation de qualité? Quelles sont les stratégies mises en œuvre sur le terrain pour lutter contre les inégalités? Quelle place pour les différents acteurs du développement dans ce combat? Autant de questions qui ont été abordées lors de la conférence organisée à Sciences Po Paris le 31 mai dernier. Des personnalités scientifiques, politiques et associatives concernées par la promotion des droits de la femme se sont réunies autour de débats animés par la journaliste Ruth Elkrief.

C'est une intervenante prestigieuse, Taslima Nasreen, écrivain bangladaïsi et militante des droits des femmes, qui a ouvert la conférence. Elle a évoqué son combat personnel pour mettre en perspective les obstacles et leviers pour l'éducation des filles, thèmes de la première table ronde. Françoise Gaspard, experte du comité sur la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes à l'ONU, a rappelé que les luttes des femmes ont toujours commencé par la lutte pour l'accès au savoir et à l'espace public. Claire Calosci, directrice générale d'Aide et Action, a, pour sa part, insisté sur la nécessité d'un droit à l'éducation des filles inscrit dans un projet collectif et négocié avec toutes les composantes de la société.

Une concertation avec la société civile

La conférence s'est ensuite orientée vers le questionnement des rôles et la vision des acteurs en France. La CME a interpellé les politiques sur la qualité de leur coopération concernant l'éducation des femmes et des filles. Bérange Quincy, directrice du Développement et de la Coopération technique au ministère des Affaires étrangères a reconnu que les démarches mises en place devaient être approfondies. Une concertation avec la société civile pour l'éducation des filles est

nécessaire, souligne Anne Paugam, directrice du Développement humain à l'Agence française de développement. Enfin, Valérie Toranian, directrice de la rédaction du magazine *Elle*, a rappelé la responsabilité des médias et des entreprises dans la défense d'une cause. Ce temps de débat s'est voulu une opportunité de réflexion et d'influence de la société civile. Les personnalités présentes ont toutes rappelé que l'éducation permet aux femmes et aux filles de devenir

actrices de leur avenir individuel et collectif et garantit le respect de leurs droits. ■

Ont aussi participé aux débats: Aicha Bafi Diallo, sous-directrice pour l'éducation par interim à l'UNESCO; Mostafa Kouchbin, administrateur d'Afghanistan libre; Sophie Mappa, directrice du forum de Delphes et chercheuse au Largetec université Paris XII; Patrick Gonthier, vice-président pour l'Europe de l'Internationale de l'éducation; Elisabeth Hofmann, coordinatrice du réseau Genre en action.

Pour un compte-rendu complet des débats et la conférence au format vidéo, consultez le site internet www.aide-et-action.org



Taslima Nasreen et Ruth Elkrief se mobilisent pour l'éducation des femmes.

Photo: A & A France

Solidarité pour l'intégration des réfugiés togolais au Bénin

Depuis le décès du président togolais, Gnassingbé Eyadéma, plusieurs mouvements de violence ont été enregistrés. Des milliers de réfugiés arrivent au Bénin. ONG internationales et institutions ont élaboré un plan d'action pour gérer cette crise humanitaire.

Par Joselyne, chargée de Communication, Aide et Action Bénin.



Suite à la crise politique, des milliers de Togolais ont afflué au Bénin.

Photo: K. Gougerot

À ce jour, plus de 12 000 réfugiés ont afflué au Bénin sur les sites d'Agame à Lokossa et de Come. Parmi eux, plus de 1 600 enfants scolarisables de la maternelle au collège. L'UNICEF, Plan Bénin et Aide et Action sont à pieds d'œuvre pour que l'éducation reprenne ses droits. Des bâtiments de fortune ont été aménagés sur les deux sites pour accueillir les classes. Manuels, matériels didactiques, fournitures et équipements sont offerts pour assurer la qualité de l'éducation. Des enseignants formés à la prise en charge psychosociale essaient de gérer le traumatisme des enfants. Des dispositions ont été prises pour permettre aux candidats du CEP et du BEPC de se présenter aux examens au Bénin. Les négociations se poursuivent pour les futurs bacheliers et étudiants. Nos frères réfugiés ont aussi droit à une éducation de qualité! Les projets éducatifs menés au Togo continuent de progresser malgré la crise.

Post-urgence tsunami : L'heure de la reconstruction

L'élan de générosité que le monde a connu suite au tsunami a lancé le défi de la durée. L'aide d'urgence cède la place au développement sur le long terme. Tous les efforts sont engagés pour soutenir les populations, réhabiliter les infrastructures et placer les communautés au cœur de la reconstruction.

À ce jour, en Inde (Tamil Nadu, Pondichéry, île de Little Andaman) et au Sri Lanka (districts de Galle et Trincomalee), plus de 37 500 familles réparties dans 116 villages sont intégrées aux projets d'intervention.

Fidèle à ses démarches, l'association et ses partenaires locaux soutiennent les populations et notamment les plus exclues comme les femmes, les jeunes et les *dalits* (opprimés en sanscrit, couramment appelés intouchables). Les projets se fondent sur les besoins analysés par les populations. Ils renforcent les groupes communautaires pour qu'ils soient acteurs de leur développement. « Nous voulons jouer », se sont exclamés les enfants. Reconstruire l'univers de l'enfance est

l'une des priorités et des centres dotés de jeux et de compléments alimentaires ont été installés. L'activité économique est relancée par des travaux rémunérés qui ciblent les besoins immédiats (désalinisation des terres, reconstruction de bateaux et des filets pour la pêche, manutention pour les kits d'hygiène...).

Soutenir et éduquer

Des formations professionnelles sont assurées aux jeunes, ouvrant des perspectives pour sortir de la précarité. Traumatisées, les populations peuvent aussi recevoir un soutien psychologique



Photo : A & A Inde

Reconstruire l'univers de l'enfance par le jeu est l'une des priorités du projet.

et une aide juridique. Il faudra beaucoup de temps pour sortir de la précarité et retrouver une vie normale. L'effort doit continuer. ■

Pour soutenir les communautés victimes du tsunami et obtenir des informations plus détaillées sur nos projets en Inde et au Sri Lanka, consultez notre site internet www.aide-et-action.org

SUISSE

Championnat de voile sur le lac Léman

Pour sa deuxième édition, le Challenge Ferrier Lullin offre sa plate-forme privilégiée à une cause solidaire. Les promoteurs de cette compétition nautique souhaitent inscrire cet engagement dans le domaine de l'aide aux enfants.

En 2004, l'Association des multicoques de compétition initiait un nouveau championnat sur le lac Léman. Créée pour permettre à des passionnés de régater à armes égales, une nouvelle catégorie de multicoques était construite: les « Décision 35 ». Une banque privée genevoise s'engagea dès l'origine dans cette aventure et le Challenge Ferrier Lullin était né.

Deux régates pour l'enfance

L'édition 2005 verra s'affronter entre autres Loïc Peyron, Alain Gauthier, Étienne David et Russel Coutts. Au-delà des exploits sportifs et des émotions, le Challenge Ferrier Lullin a décidé de s'engager pour des causes solidaires liées aux enfants. Cette année, Aide et Action Suisse inaugure cet engagement solidaire et bénéficie d'une présence active sur deux des dix régates: le Grand Prix Chopard à Genève à la fin mai et le Grand Prix Beau-Rivage à la fin septembre. Pour Aide et Action Suisse, il s'agit d'une magnifique opportunité de faire connaître sa



Photo : P. Schiller

Le challenge Ferrier Lullin s'engage pour des causes solidaires.

mission et ses engagements, à la fois au public de Suisse romande et également aux invités des sponsors et partenaires lors des réceptions.

Nous tenons à remercier Nicolas Grange, président de l'Association des multicoques

de compétition et Pascal Pupet, directeur de la Communication de la banque Ferrier Lullin, qui nous offrent cette plate-forme qui nous permettra d'aller à la rencontre de nouveaux parrains et donateurs sur les pontons ! ■



Photo: A & A Guinée

La gratuité de l'éducation s'arrête souvent à la gratuité de l'enseignement.

L'école gratuite a-t-elle un prix ?

La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 stipule que « l'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental ». Le principe de gratuité n'est cependant pas absolu et recouvre des réalités complexes. Dans plusieurs pays, les politiques de gratuité ont fait exploser les taux d'inscription, mais pour combien de temps ? Comment garantir l'accès à l'Éducation pour tous, tout en préservant la qualité de l'enseignement ? Qui supporte le coût de l'éducation ?



Nicolas Gury, diplômé en économie de l'éducation à l'IREDU (Institut de recherche en économie de l'éducation) et chargé d'études au CERQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) nous apporte son point de vue sur la question de la gratuité de l'éducation.

Aide et Action : Qu'entend-t-on par gratuité de l'éducation ?

Nicolas Gury : La gratuité de l'éducation fait indirectement référence à ses coûts. Or, la structure des coûts de l'éducation est complexe. Il y a d'abord les enseignants, les agents administratifs, puis les infrastructures, les manuels scolaires, les transports, etc. D'autres coûts viennent s'ajouter selon les

habitudes des pays : uniformes, participations à l'association des parents d'élèves, etc. Enfin, il ne faut pas oublier le manque à gagner que représente le fait d'envoyer les enfants à l'école alors qu'ils sont dans de nombreux pays une source de revenus complémentaires pour les familles.

A & A : Qui finance ces coûts ?

N.G. : Il existe principalement deux acteurs : l'État et les familles. Force est de constater que la gratuité de l'éducation, même dans les pays où ce principe semble désormais ancré, n'implique pas que les dépenses

privées soient nulles. En ce sens, la gratuité de l'éducation est un vœu pieu et s'arrête bien souvent à la gratuité de l'enseignement. En France, par exemple, le financement

“ La gratuité de l'éducation est un vœu pieu et s'arrête bien souvent à la gratuité de l'enseignement ”

direct de la part des familles ne couvre que 6,9% des dépenses d'éducation. Pourtant, une enquête menée par l'IREDU (Institut de recherche en économie de l'éducation)¹ a montré l'étendue des coûts annexes qui, en plus d'être élevés, touchent de façon plus injuste les familles défavorisées. En moyenne, les familles dépensent 7000 euros pour scolariser un enfant de la maternelle à la terminale. En Asie, les familles supportent 20% des dépenses en éducation, en Afrique 30% et dans certains pays d'Europe de l'Est 40%² ! C'est pourquoi la mise en pratique de la gratuité de l'éducation ne peut pas s'arrêter à la simple suppression des frais de scolarité. Il ne peut donc y avoir d'éducation réellement gratuite sans transports gratuits, manuels scolaires gratuits, etc.

A & A : Les pays qui ont des ressources limitées ne peuvent garantir la gratuité pour tous les secteurs de l'éducation. Y a-t-il un secteur prioritaire pour ce type de pays ?

N.G. : En ce qui concerne l'accès au plus grand nombre et sur un plan démographique, la pyramide scolaire (i.e. la structure par âge de la population scolarisée) dans les pays en développement (PED) présente une base extrêmement large, qui se rétrécit très rapidement. Concentrer l'effort collectif sur le niveau primaire permet donc de toucher la plus grande partie de la population. Mais il faut aussi tenir



Photo: Krousar Thmey

La gratuité de l'éducation n'implique pas que les dépenses privées soient nulles.



Photo: F. Nocivelli

« Les pays en voie de développement ont intérêt à améliorer (...) leur système d'éducation de base ».

compte de la position des pays par rapport à la frontière technologique³. Les pays développés sont proches de cette frontière et doivent avoir un système d'enseignement supérieur et de recherche performant, de façon à s'y maintenir. En revanche, la plupart des PED ont intérêt à améliorer dans un premier temps leur système d'éducation de base. Les bénéfices attendus d'une telle politique sont considérables: développement agricole, transition démographique, amélioration de la santé... À charge donc aux gouvernements de réorienter leur budget national vers le secteur éducatif et à l'intérieur de celui-ci, de donner la priorité au secteur primaire⁴. À charge aussi aux bailleurs de fonds de tenir leurs engagements.

“ L'instauration de la gratuité de l'école par un simple décret a pour effet immédiat de faire exploser la demande en éducation ”

A & A: Quels dispositifs, selon vous, doivent être mis en place pour rendre la gratuité de l'éducation efficace et équitable?

N. G. : Supporter le plus grand nombre de « coûts » nécessite non seulement des moyens budgétaires, mais aussi des capacités institutionnelles et logistiques.

Je pense notamment à l'élaboration d'une politique éducative cohérente, à un système d'information fiable, à des moyens de contrôle administratif et fiscal efficaces par exemple. Sans cela, et

les cas sont nombreux, ces « coûts » peuvent prendre d'autres formes tout aussi discriminatoires et redevenir à nouveau prohibitifs. L'instauration de la gratuité de l'école par un simple décret a pour effet immédiat de faire exploser la demande en éducation. Or, une insuffisance de l'offre

et une incapacité à contrôler les acteurs locaux peuvent vite laisser la place à des débordements tels que le trafic de manuels scolaires, une cotisation obligatoire à l'association des parents d'élèves ou même une enchère de la part des directeurs des écoles. Ces spéculations étouffent les familles les plus pauvres qui doivent alors renoncer à envoyer leurs enfants à l'école.

A & A: Quel bilan tirez-vous des politiques de gratuité déjà mises en place par certains pays en développement?

N. G. : La mise en place de l'école primaire gratuite s'est souvent faite (avec l'assentiment des institutions internationales)⁵ au détriment de la qualité de l'éducation. Or, les conséquences sont parfois terribles. La demande en éducation après avoir fortement augmenté s'est mise à chuter car les moyens nécessaires pour absorber l'explosion des effectifs n'ont pas été suffisants.

Simultanément, le secteur privé s'est développé, accélérant un processus d'éducation à deux vitesses. Le bilan des politiques de gratuité de l'école primaire est malheureusement mitigé. L'UNESCO tire d'ailleurs la sonnette d'alarme en intitulant son rapport 2005 sur l'Éducation pour tous *L'Exigence de qualité*. ■

¹ Les Dépenses et pratiques éducatives familiales, *Sophie Gévelot, rapport pour la FCPE, août 2001.*

² User Fees in Primary Education, *Raja Bentaouet et Nicholas Burnett, World Bank, juillet 2004.*

³ Situation où une économie nationale a atteint son « niveau maximal » de productivité et où, par conséquent, de nouveaux gains ne peuvent venir que de l'innovation.

⁴ Le cadre indicatif pour l'Initiative PPTE fixe des objectifs de 20% du budget national alloué à l'éducation dont la moitié pour le secteur primaire.

⁵ Voir édito de John Daniel, *L'École gratuite, à quel prix, L'Éducation aujourd'hui, n° 10 juillet-septembre 2004, UNESCO.*



Photo: A & A Bénin

La mise en place de la gratuité ne doit pas se faire au détriment de la qualité de l'éducation.

AFRIQUE

3 questions à...



Sadia Ndiaye, responsable de l'évaluation à la direction Afrique d'Aide et Action, Dakar.

1 Aide et Action : L'UNESCO recommande de faire respecter la gratuité de l'éducation comme stratégie pour atteindre l'Éducation pour tous. Quel est votre avis ?

Sadia Ndiaye : La gratuité permet d'accroître considérablement l'accès à l'éducation et, de ce fait, contribue à la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous. Mais j'aimerais souligner un point important : je pense qu'il est primordial d'associer la gratuité aux questions de qualité. En effet, nous savons que les politiques de gratuité mises en place par certains gouvernements ont fait exploser les effectifs des écoles. Mais, faute de mesures complémentaires, les classes sont surchargées, les abandons sont encore importants et les politiques de recrutement massif d'enseignants précipitamment mises en place posent des problèmes de qualité de l'éducation. La gratuité doit donc être préparée et accompagnée de dispositions conséquentes : le recrutement et la formation d'enseignants qualifiés, la construction de nouvelles écoles, etc. Une éducation gratuite oui mais équitable et de qualité.

2 A & A : La plupart des grands bailleurs préconisent aux pays en développement de rendre prioritaire la gratuité de l'éducation. Qu'en pensez-vous ?

S. N. : Je pense que l'éducation de base est un secteur prioritaire dans lequel les États doivent investir. Des pays comme le Niger, le Burkina Faso ou le Tchad suivent cette stratégie puisqu'ils y consacrent entre 62 et 70% de leur budget d'éducation.

Les pays en développement ne devraient toutefois pas laisser totalement le secteur secondaire au privé comme le suggèrent certaines institutions internationales. Ils anéantiraient par ce fait les chances des plus pauvres de pouvoir y accéder.

Une éducation gratuite permet l'accès d'un plus grand nombre d'enfants à l'éducation. Mais même si l'enseignement est gratuit, il y a souvent des frais annexes comme les uniformes, les manuels, les transports, etc. C'est souvent au prix de certains sacrifices que les parents paient ces frais. Mais ils sont motivés. Or si dès le départ ils savent que leurs enfants ne pourront jamais avoir accès à un enseignement secondaire, ils peuvent perdre leur motivation et l'école n'aura plus le même attrait.

Selon moi, on n'a pas encore suffisamment apprécié les éventuels impacts sur l'école d'une offre secondaire trop faible par rapport au nombre d'enfants qui y aspirent. Et puis, c'est une question d'équité : a-t-on le droit de fermer le secondaire aux plus pauvres ?

3 A & A : Comment des pays disposant de peu de ressources peuvent-ils alors assurer la gratuité de l'éducation et financer une partie de l'éducation secondaire ?

S. N. : Certains États disposent de ressources insuffisantes pour financer la totalité de leurs besoins éducatifs. C'est une réalité. Les contributions au financement de l'Éducation pour tous sont encore bien en dessous des besoins. Mais, selon moi, ce n'est pas toujours une question d'argent. Un dispositif administratif lourd, l'absence de politiques claires, une gestion inefficace... sont des dysfonctionnements qui coûtent cher aux pays et par ricochet aux populations. Je vais vous raconter une histoire pour illustrer mes propos. Lors d'une de mes missions dans une zone où Aide et Action envisageait d'intervenir, j'ai visité deux écoles éloignées l'une de l'autre de seulement un ou deux kilomètres. Dans la première, les enfants étaient en surnombre. Par manque de moyens, l'école demandait aux parents de participer à l'achat de pupitres qui faisaient grandement défaut. La seconde était en sous-effectif et des dizaines de pupitres donnés par l'État étaient entassés au fond des salles de classe ! Cette situation n'est malheureusement pas un cas isolé.

Je crois que les gouvernements devraient remédier le plus vite possible à cette gestion peu efficace. Savoir où se trouvent les priorités et qui les décide, voilà des questions fondamentales qui agiraient sur l'efficacité de l'éducation et qui débloquent des fonds supplémentaires pour financer certains aspects aujourd'hui peu pris en charge.

J'aimerais ajouter qu'il existe des expériences intéressantes s'attaquant à ces questions avec succès. Je parle par exemple de la décentralisation des systèmes éducatifs qui implique les communautés à la base dans la gestion de leur éducation.

Selon moi, ces politiques permettent plus de transparence et une gestion plus efficace des ressources. Sur le terrain, l'association accompagne les communautés dans leurs efforts et met en place des dispositifs de suivi/évaluation et d'amélioration des résultats scolaires.

Post-urgence

L'acteur et parrain d'honneur Thierry Desroses s'est rendu en Haïti, dans la région de Dessalines, en mai dernier. Un film a été réalisé sur sa rencontre avec les sinistrés et sur ce qu'il a vu de nos projets de post-urgence. Bien décidé à donner son témoignage, il est déjà parti à la rencontre de parrains à Bougenais (44).



Photo : Philippe Crochard

Haïti : la reconstruction est en marche

La mobilisation envers les victimes du cyclone Jeanne qui a frappé Haïti en septembre dernier commence à porter ses fruits. La reconstruction est en marche mais le pays a beaucoup souffert et les populations sont encore meurtries. Intensifier l'appui envers les communautés pour leur développement est une priorité.

Le passage sur Haïti, en septembre 2004, du cyclone Jeanne, a ravagé les départements de l'Artibonite au nord-ouest du pays : plus de 3 000 morts, près de 4 500 habitations détruites et 300 000 personnes directement touchées. La ville la plus dévastée, Gonaïves, compte plus de 2 000 morts. Les habitants et ceux des zones avoisinantes ont tout perdu : meubles, vêtements, provisions alimentaires, bétails, produits agricoles, etc. Les écoles ont été complètement détruites : les mobiliers, les équipements, les matériels scolaires et les bibliothèques sont emportés, les murs et les clôtures sont délabrés. Rapidement, les pouvoirs publics, les citoyens d'autres villes et les organisations humanitaires ont apporté aux Gonaïviens des aides en nourriture, vêtements, eau, médicaments.

Aide et Action et ses partenaires se sont inscrits dans cette dynamique de solidarité en mettant en place un projet de dix-huit mois (à partir de novembre 2004) pour assurer, au-delà de l'urgence, les bases de la reconstruction et du retour au développement.

Aujourd'hui, après plusieurs mois de travail, des actions ont été menées dans quatre domaines principaux :

- le recensement de 1 430 enfants et leur scolarisation dans des écoles d'accueil ;
- le développement de partenariats et la coordination des partenaires intervenant sur la zone de Dessalines (ministère de l'Éducation nationale et représentation régionale, hôpital et mairie de Dessalines, autres ONG locales et internationales) ;
- l'appui à la reprise des activités scolaires par la distribution de 850 kits¹ scolaires et le paiement de frais de scolarité pour 400 élèves ;
- un partenariat mis en place avec l'hôpital Claire Heureuse de Dessalines pour la prise en charge des soins pour les enfants déplacés.

¹ Chaque kit est composé de 6 cahiers, de 2 stylos-plumes, 2 crayons, une boîte de crayons de couleur, un jeu d'instruments géométriques et 1 sac d'écolier.



Photo : A & A Haïti

L'éducation doit être reconstruite et reprendre ses droits.

Ces premiers résultats encourageants ont été obtenus grâce à la mobilisation des populations et le soutien des marraines, parrains et donateurs. Aujourd'hui, l'urgence est passée et le développement est en marche. Mais l'environnement politique est toujours fragile et il reste beaucoup à faire.

POUR MENER À BIEN CES ACTIONS, NOUS AVONS BESOIN DU SOUTIEN DE TOUTES ET DE TOUS.

Nous vous invitons à poursuivre l'effort et à répondre à l'appel que nous lançons. Soutenir l'éducation et le développement en Haïti c'est ouvrir la stabilité pour le pays et sa population.

Consultez notre mini-site Haïti intégré au site principal www.aide-et-action.org en visitant la page pays « Haïti ».

Les prochains objectifs du projet sont clairement identifiés :

- réhabiliter 10 écoles sinistrées et les équiper en matériel (tableaux et tables construites localement) ;
- appuyer la relance des activités économiques et plus particulièrement les projets communautaires des familles ;
- former les communautés aux réflexes de protection et à la prévention des risques et des désastres naturels.

M. M^{me} M^{lle} : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Si vous êtes déjà parrain, merci d'indiquer votre référence : _____

OUI, je soutiens les communautés de Dessalines dans leur effort de scolarisation des enfants victimes du cyclone Jeanne.

Je souhaite parrainer le projet d'Aide et Action jusqu'en juin 2006 et je joins mon 1^{er} chèque de 20 € à l'ordre d'Aide et Action correspondant à mon premier mois de parrainage.

Je ne souhaite pas parrainer, je fais un don de :

30 € 60 € 100 € autre (merci d'indiquer le montant souhaité) :€.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant, figurant sur notre fichier. Il suffit pour cela de nous écrire. Les dons en faveur d'Aide et Action sont déductibles à 60%, dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

DOSSIER

>> Perspectives



Le financement de l'Éducation pour tous

Le financement est une question centrale dans la problématique du droit à l'éducation. Un système de financement efficace doit assurer l'équité, l'accès et la qualité de l'Éducation pour tous. Les objectifs sont fixés, les moyens doivent évoluer.

Les États ne doivent pas compter que sur l'aide extérieure. L'engagement des responsables politiques au plus haut niveau en faveur de l'EPT est crucial. Ils doivent mettre en place des politiques éducatives cohérentes pour optimiser les ressources existantes et relever le défi d'une éducation de qualité. Développer une bonne gouvernance ainsi qu'améliorer les systèmes de gestion et de contrôle des ressources publiques est une nécessité. Une enquête réalisée en Ouganda, par la Banque mondiale¹, a permis de démontrer que seulement 13% des dépenses (hors salaires) attribuées aux écoles primaires étaient effectivement allouées aux établissements. Le reste était soit dépensé dans d'autres services de l'Éducation nationale, soit détourné.

Accroître l'efficacité de l'utilisation des fonds disponibles

Pour résoudre ces dérives, le gouvernement ougandais s'est concentré sur la transparence. Tous les mois, les budgets alloués aux écoles sont communiqués dans les journaux et à la radio. Une réussite complète puisque, toujours d'après la même étude, 95% des dépenses budgétées pour les écoles arrivent maintenant à destination.

Cet exemple montre que la volonté des États de reformer et de faire évoluer leur politique éducative vers la réalisation des objectifs de l'EPT est une des clés de la réussite. La défaillance des États sur leur pouvoir de financer l'éducation conduit souvent à l'émergence de fonds privés. L'offre éducative prend différentes formes depuis des établissements entièrement privés jusqu'aux écoles sous contrat avec l'État, en passant par les écoles gérées par les ONG ou par les communautés. En Afrique, les écoles communautaires sont de plus en plus nombreuses. Situées la plupart du temps dans les zones rurales les plus reculées, elles sont créées, financées et gérées par les communautés pour pallier les carences du système public (voir encadré ci-contre).

Dans un tel contexte, l'accès à l'éducation des plus pauvres est aléatoire et beaucoup de chemin reste à faire pour atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous. L'argent manque, c'est un fait. Mais le problème de son utilisation et de son affectation est un point fondamental auquel tous les partenaires au financement doivent accorder la priorité. Pour résoudre l'EPT, ne suffirait-il pas de financer mieux plutôt que plus? ■



Photo: S. Bernard

Les écoles communautaires sont de plus en plus nombreuses en Afrique.

La seule contribution de l'État est l'enseignant que je suis !

Piéboka est un petit village situé au nord du Togo. La communauté de ce village a construit son école. L'État n'y a affecté qu'un instituteur. Histoire de cette école racontée par son directeur, Koffi Koudjale.

« Pendant la saison des pluies, Piéboka est coupé de Loko et de Barkossi, deux villages voisins qui sont dotés d'une école. La rivière qui le sépare des deux villages connaît des crues plusieurs mois durant et rend l'accès aux écoles difficile pour les enfants. Pour qu'ils n'abandonnent pas les cours en saison des pluies, les parents ont été obligés de suspendre leurs activités pour accompagner leurs enfants au-delà de la rive puis les rechercher à la fin des cours. Vous voyez ce que cela représente comme peine pour eux? C'est donc de là que l'idée leur est venue de créer aussi une école dans leur village. L'école communautaire de Piéboka était née. Je suis le directeur de cette école et je fais de mon mieux pour qu'elle fonctionne bien avec l'aide des villageois. Nous tenons des réunions pour décider des travaux communautaires. Ensemble, ils ont fabriqué les briques en terre battue pour construire des murs plus solides. L'école avait besoin de tableaux. C'est grâce à la cotisation des parents d'élèves que nous avons pu acheter du ciment pour les fabriquer. L'école vit principalement grâce aux contributions des villageois. Présentement, nous n'avons aucune autre source de financement sûre. Mon inspection académique a promis de nous aider, mais depuis, rien ! La seule contribution de l'État est l'enseignant que je suis ! Aide et Action nous a octroyé un fonds qui a été placé, par le comité des parents d'élèves, sur un compte à la Caisse d'Épargne du Togo. Cet argent va servir à faire des petits prêts aux parents qui ne peuvent pas payer les frais d'écolage. La communauté de Piéboka n'est pas restée les bras croisés devant le manquement de l'État. Elle lutte, à mes côtés, pour que l'école grandisse. »

¹ Dossier de presse du Forum mondial sur l'éducation, Dakar, Sénégal, 26-28 avril 2000.

² Une première évaluation globale des ressources libérées dans le contexte de l'Initiative PPTTE fait apparaître que, pour les 22 pays ayant atteint le point de décision, l'initiative permettra de réduire le montant global de la dette extérieure de 45%, soit de 44 à 24 milliards de dollars (US). Sources : ADEA.

³ Depuis avril 2005, les quatorze pays suivants ont des programmes d'éducation approuvés et bénéficient d'un soutien de l'initiative Fast Track : le Burkina Faso, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guyane, le Honduras, la Mauritanie, la Moldavie, le Mozambique, le Nicaragua, le Niger, le Vietnam et le Yémen.

⁴ Reinikka et Svensson (2001).



Photo: A.-E. Thion

Les États doivent engager tous leurs efforts en faveur de l'Éducation pour tous.



Photo : S. Grolier

Le financement de l'éducation est en grande partie pris en charge par les États.

L'UNESCO chiffre que « dans le monde, 63% environ du coût de l'éducation est pris en charge par les États, suivis, avec une contribution de 35%, par le secteur privé – coalition d'élèves, de parents, d'employeurs, d'Organisations non gouvernementales (ONG) et d'entreprises. Les 2% restant proviennent des programmes internationaux d'aide au développement¹ ». Les chiffres sont clairs : l'éducation est principalement assurée par l'État. Mais comment des pays qui disposent de peu d'argent peuvent-ils financer les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) et parvenir notamment à la scolarisation primaire universelle d'ici 2015 ?

L'atteinte des objectifs de l'Éducation pour tous exige des investissements importants. Dans les pays développés

qui ont de meilleurs systèmes fiscaux, l'État dispose de plus d'argent à consacrer à l'éducation. Dans les pays plus pauvres, tous les efforts possibles doivent être faits pour rassembler des fonds de diverses sources. L'idée d'un partenariat est fondamentale. Les États, les bailleurs internationaux, les populations et plus globalement la société civile doivent se coordonner et se compléter pour rassembler et optimiser les fonds alloués à l'éducation.

Il est clair que la plupart des pays en voie de développement ne disposent pas de ressources nécessaires pour atteindre les objectifs de l'EPT en 2015. Selon une étude de l'UNESCO, des

moyens supplémentaires de l'ordre de 5,6 milliards de dollars US par an seraient nécessaires pour réaliser le but de la scolarisation primaire universelle. Et pourtant, les flux d'aide aux pays en développement ont baissé entre 1990 (60,6 milliards de dollars US, dont 5 milliards pour l'éducation) et 2001 (52,5 milliards de dollars US, dont à peine 4 milliards pour l'éducation).

“ Dans le monde, 63% environ du coût de l'éducation est pris en charge par les États ”

Deux initiatives tentent d'inverser la tendance et d'élargir les financements extérieurs. L'Initiative Pays

pauvres très endettés (PPTE) a pour but d'éliminer la dette insoutenable des pays les plus pauvres. Cette initiative permet de dégager un volume de ressources considérable à investir dans les secteurs sociaux et notamment l'éducation² (voir aussi encadré p. 17).

Une garantie internationale

Lors du Forum mondial sur l'Éducation qui s'est tenu à Dakar, au Sénégal, en l'an 2000, les États du monde entier ont garanti qu'« aucun pays sérieusement engagé dans le processus Éducation pour tous ne verra la réalisation de son objectif compromis par un manque de ressources ». En réponse à cet engagement, l'« initiative accélérée » (Fast Track) a été lancée sous forme de partenariat mondial entre bailleurs de fonds et pays en développement. Les pays élus³ font l'objet d'un engagement à long terme des bailleurs, en échange de garanties sur le niveau de ressources nationales mobilisées pour les objectifs de l'EPT et sur l'efficacité des politiques éducatives suivies.



Photo : A & A Rwanda

L'atteinte des objectifs de l'Éducation pour tous exige des investissements importants.

« Le volume actuel de l'aide reste très insuffisant... »

Jean-Claude Balmes est chef de la division Éducation au département Développement humain de l'Agence française de développement (AFD). Expert dans le financement de l'éducation, il répond à nos questions sur l'Aide publique au développement

Aide et Action : Selon vous, quels sont actuellement les principaux enjeux concernant l'Aide publique au développement (APD) ?

Jean-Claude Balmes : *Le monde connaît une croissance économique et démographique sans précédent qui affecte ses équilibres fondamentaux. La prévention des risques politiques, sanitaires et environnementaux ne peut être envisagée indépendamment des politiques de réduction de la pauvreté et des inégalités. De ce point de vue, l'Aide publique au développement (APD) est à la croisée des intérêts bien compris du Nord et du Sud. Le volume actuel de l'aide reste très insuffisant au regard des enjeux et des besoins. Son efficacité fait aussi débat, ce qui ne favorise pas la mobilisation des ressources. Améliorer l'efficacité de l'aide et des politiques publiques, impliquer les populations dans le développement, universaliser l'éducation de base sont des enjeux majeurs pour l'APD. Il faut aussi créer, dans les pays du Sud, un environnement politique, juridique et infrastructurel favorable à l'investissement privé sans lesquels ces pays peineront à trouver le chemin de la croissance.*

A & A : Quelles sont les évolutions majeures de l'Aide publique au développement concernant le financement de l'éducation ?

J. C. B. : *À la fin des années 80, l'APD accordait une faible priorité au secteur de l'éducation primaire. Elle privilégiait les investissements matériels et l'assistance technique pour pallier le manque de cadres nationaux. La décennie 90 a fait de l'éducation de base le socle du développement. Elle a aussi placé l'efficacité des politiques éducatives au cœur du débat. En effet, l'augmentation des montants financiers ne peut avoir d'impact significatif sans que les pays bénéficiaires mènent une politique de développement et de réforme du secteur de l'éducation. C'est dans ce cadre plus contractuel que l'aide extérieure s'est ouverte à l'ensemble des besoins y compris les dépenses salariales et non plus aux seules dépenses d'investissement (constructions, équipements, formation des maîtres).*

A & A : L'initiative « Fast Track » est un fonds multidonateur qui a été mis en place pour répondre rapidement aux besoins de financement, notamment dans les pays dits « orphelins » où l'APD est faiblement mobilisée. En quoi cette initiative est-elle différente des autres pour financer les objectifs de l'Éducation pour tous ?

J. C. B. : *Ce qui est réellement nouveau, c'est l'accord de la communauté internationale sur un cadre de référence qui permet d'évaluer la crédibilité des politiques éducatives mises en œuvre. Ceci permet de ne pas exclure de l'initiative les pays les moins avancés dont le retard résulte souvent d'une faible efficacité. En revanche, ce cadre exige d'eux qu'ils adoptent des réformes pour se rapprocher progressivement des « bonnes pratiques » et gagner en performance. Ce qui est également nouveau, c'est la « contractualisation » et l'harmonisation de l'aide : les pays bénéficiaires s'engagent sur des réformes ; on calcule sur cette base les besoins de financement pour atteindre l'objectif du millénaire ; la communauté internationale coordonne ses interventions et s'engage sur le long terme ; on évalue enfin chaque année les progrès réalisés.*



Le volume de l'Aide publique au développement doit être augmenté.

Photo : S. Bernard

A & A : En quoi les processus de remise de dette permettent-ils de mobiliser des ressources supplémentaires en faveur de l'éducation ?

J. C. B. : *Dans les pays pauvres très endettés, le service de la dette publique consommait quelquefois plus de 40 % des recettes fiscales annuelles. La remise de dette dégage des marges de manœuvre budgétaires qui peuvent être réallouées au profit des secteurs sociaux comme l'éducation et la santé.*

A & A : Quel peut être le rôle des États, de la société civile et des ONG pour l'éducation ?

J. C. B. : *L'éducation est un investissement dont les bénéficiaires ne sont pas immédiats. Son universalisation ne peut donc être envisagée sans une intervention des États, garants du développement, de la cohésion sociale et des valeurs qui fondent les identités nationales. Le curriculum des élèves relève notamment des prérogatives de l'État à qui il incombe aussi d'utiliser efficacement et équitablement les ressources disponibles. L'éducation pour tous exige aussi une forte mobilisation de tous les acteurs sur les réformes et dans la gestion quotidienne des établissements scolaires. Le rôle de la société civile et des ONG est ici déterminant. Ils suscitent la demande de scolarisation des familles et contribuent à un contrôle social de la qualité et de la bonne utilisation des ressources. L'État et la société civile ne peuvent travailler efficacement s'ils travaillent isolément. Ce qu'il faut construire aujourd'hui, c'est la complémentarité et le partenariat où chacun puisse valoriser ses avantages comparatifs au sein d'un cadre unique d'intervention : celui du secteur éducatif.*

A & A : En préparation de la 60^e assemblée générale des Nations-Unies qui fera le bilan des Objectifs de développement du millénaire (ODM), cinq ans après leur adoption, de nombreux gouvernements et agences de coopérations réfléchissent à des nouvelles alternatives pour financer le développement. Quelles sont ces alternatives ? Quels peuvent être leurs impacts sur la réalisation de l'Éducation pour tous ?

J. C. B. : *L'atteinte des Objectifs de développement du millénaire (ODM) implique des investissements importants. Mais il faut pouvoir les réaliser en début de période et assumer les charges récurrentes (par exemple les salaires) en attendant que la croissance économique permette aux pays de générer les ressources correspondantes. Il faut donc mobiliser des financements importants et les garantir sur le long terme. Le gouvernement britannique propose la création d'un fonds (International Finance Facility) alimenté par des emprunts souscrits par les pays du Nord pour étaler dans le temps le coût des investissements à réaliser. D'autres gouvernements, à l'initiative de la France, soutenue par le Brésil, l'Allemagne et l'Espagne, préconisent une taxation internationale pour créer une ressource pérenne au profit des ODM.*

Tanzanie: l'éducation au cœur de l'ambition du pays

La Tanzanie réforme ses structures et engage ses efforts pour améliorer l'accès et la qualité de l'éducation. Comment l'un des pays les plus pauvres d'Afrique finance-t-il ses plans d'éducation ?

« Je me suis rappelé le conseil empreint de sagesse de Confucius: si vous faites des plans sur un an, plantez du riz, sur dix ans plantez des arbres et sur toute une vie, éduquez vos enfants(...) » Ces quelques mots tirés de l'allocution de Benjamin Mkapa, président de la Tanzanie, lors de la conférence de l'Organisation du travail qui a eu lieu en avril 2001, soulignent la prise de conscience des politiques pour l'éducation.

Depuis 1995, le pays s'est engagé dans des réformes structurelles mettant le plus souvent l'éducation comme secteur bénéficiaire: « (...) nous allons promouvoir l'éducation en traitant des questions d'accès et de qualité, notamment par la mise en œuvre de réformes visant à rendre les programmes davantage en prise sur l'économie locale. (...) À partir de l'année prochaine (ndlr: 2002), l'éducation primaire sera gratuite en Tanzanie (...) », concluait le président Mkapa.

Et c'est chose faite. En 2002, la suppression des droits d'inscription a permis à des millions d'enfants de retrouver le chemin de l'école. Le défi immédiat pour le gouvernement a été de gérer cette forte hausse de l'effectif dans les écoles. La même année, il lance le Plan de développement de l'enseignement primaire (PEDP) qui définit une série de priorités en matière d'amélioration de la qualité (voir interview ci-contre). Équité dans l'accès, efficacité de l'enseignement, lutte contre le sida et intégration de la question du genre sont les objectifs de ce plan d'une durée de cinq ans. Pour tenir ces ambitions, le gouvernement tanzanien a accru les moyens budgétaires alloués à l'enseignement: 2,5 % de

ses dépenses récurrentes à l'éducation, dont 62 % pour le secteur primaire. Mais cela ne suffit pas et le pays se trouve devant le défi majeur de pouvoir financer une telle amélioration de son système éducatif.

“ **Bien qu'étant un des pays les plus pauvres d'Afrique, la Tanzanie met l'éducation au cœur de ses politiques et de ses réformes** ”

La Tanzanie reçoit des fonds au titre de l'aide publique au développement pour supporter ses réformes liées notamment à l'éducation. En raison de l'écart, souvent constaté,

entre les engagements

de dons et les versements effectués, le gouvernement tanzanien a dû recourir à un financement par l'emprunt.

Aujourd'hui, la Tanzanie fait partie des pays africains les plus endettés et demeure très fortement dépendante de l'aide des bailleurs de fonds. Face à ce manque de ressources, l'impact et l'efficacité de l'aide extérieure et de l'argent public doivent donc être absolument maximisés.

Les communautés financent une partie de l'éducation

C'est la carte de la décentralisation que le gouvernement tanzanien a joué depuis 1995. L'objectif principal: assurer une meilleure administration des fonds en déléguant, aux autorités locales et aux écoles, une partie de la planification, de la gestion et du développement du service éducatif.

Si l'on regarde de plus près et dans la pratique, le gouvernement central fait parvenir les fonds aux écoles par l'entremise des structures gouvernementales locales. Une fois l'argent sur le compte bancaire des établissements, des comités d'école, au niveau communautaire, gèrent et contrôlent les fonds.

Cette approche décentralisée améliore le financement de l'éducation car le pouvoir appartient désormais aux communautés et l'argent alloué à l'éducation est optimisé.



Photo: A & A Tanzanie

La Tanzanie manque de ressources pour financer seule son secteur éducatif.



Mais au-delà d'une meilleure gestion des fonds, les populations doivent souvent contribuer au financement de l'éducation en prenant à leur charge les uniformes, les cahiers et parfois même les pupitres. Les communautés mettent aussi leur main d'œuvre au service des projets scolaires puisqu'elles construisent les salles de classe, la maison de l'enseignant, etc. Globalement, il est difficile de quantifier cette contribution collective non monétaire mais elle représente tout de même une part non négligeable du financement

de l'éducation. Bien qu'étant un des pays les plus pauvres d'Afrique, la Tanzanie met l'éducation au cœur de ses politiques et de ses réformes. Le pays l'a bien compris : le développement ne se fera pas sans passer par l'éducation de son peuple. Julius Nyerere, principal leader de l'indépendance (1962) et premier président de la République, instaura l'école obligatoire. « L'éducation, a-t-il écrit, n'est pas un moyen d'échapper à la pauvreté, mais de la combattre. » ■

Christopher Luyenga, chargé de Communication Programme Tanzanie.

Initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE)

« Cette initiative a été prise initialement par la Banque mondiale et le FMI en 1996 mais elle a obtenu depuis lors le soutien de nombreux partenaires internationaux et a été renforcée en 1999. Elle a fondamentalement pour but d'éliminer la dette insoutenable des pays les plus pauvres du monde qui sont aussi les plus endettés. Cette initiative vise donc à lever les obstacles au développement et à rendre les pays les plus pauvres mieux à même d'accroître et/ou de rationaliser les investissements qui s'imposent dans les secteurs sociaux et dans le domaine de l'éducation. L'Initiative PPTE pourrait dégager un volume de ressources considérable à investir dans les secteurs sociaux. »

Document de présentation pour la séance de stratégie « Utiliser l'allègement de la dette pour l'éducation » au Forum mondial sur l'éducation, Dakar, Sénégal, 26-28 avril 2000.



Photo : A & A Tanzanie

Les populations doivent souvent contribuer au financement de l'éducation.

Deux questions à Antoine Gizenga, responsable du Programme Tanzanie

>> Aide et Action: Quels sont, aujourd'hui, les principaux défis pour le financement de l'éducation en Tanzanie ?



>> Antoine Gizenga: Dans la plupart des pays africains comme la Tanzanie, les États sont de moins en moins capables d'assurer une fourniture satisfaisante en services publics, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et/ou de l'urbanisme. Les faibles résultats du gouvernement tanzanien sont

étroitement liés à l'insuffisance des ressources financières. De plus, les allocations budgétaires envers l'éducation, même si elles ont augmenté par rapport aux années précédentes, ne cessent de diminuer face au budget du ministère de la Défense. La conséquence directe du sous-financement est le déclin de la qualité de l'éducation.

>> A&A: Le gouvernement tanzanien a mis en place en 2002 un Plan de développement de l'éducation primaire (PEDP). À ce jour, quels sont les résultats ? Comment ce plan est-il financé ?

>> A.G.: On peut dire que c'est un succès sur le plan de l'accès. Le taux net de scolarisation a augmenté et la moyenne nationale avoisine 90,5 %¹ en 2004. Les écoles sont moins surchargées et le matériel pédagogique ainsi que les manuels scolaires sont de plus en plus disponibles dans la plupart des écoles. En revanche, le problème de la qualité de l'éducation reste en suspens. Par ailleurs, la durée du PEDP, financé par les fonds de l'Initiative Pays pauvres très endettés (PPTE) (voir encadré ci-dessus), est de six ans. Or il est évident qu'à la fin du PEDP, en 2006, on n'est pas très sûrs d'avoir les fonds pour continuer les réformes. Tout en sachant que l'initiative « Fast Track » (voir interview p. 15) stagne parce que d'une part les donateurs n'ont pas honoré leurs engagements et d'autre part parce que la Tanzanie a mis du temps à remplir les conditions d'éligibilité.

¹The United Republic of Tanzania, Ministry of Education and Culture, Basic Statistics in Education, July 2004, Dar es Salaam, page 23.

Les médias parlent d'éducation

Six mois après l'élan mondial de générosité pour venir en aide aux victimes du tsunami, les médias français ont voulu savoir à quoi avaient vraiment servi les dons. Cela soulève la délicate question de la transparence des comptes et des moyens de contrôle au sein des ONG. En parallèle, plusieurs articles de la presse africaine et asiatique relaient les travaux d'Aide et Action en faveur de l'Éducation pour tous et soulignent son respect des diversités culturelles dans les actions qu'elle mène.

L'après tsunami... les médias font les comptes

>>Les médias s'interrogent sur le bon achèvement des aides. Dans ce contexte, le 26 mars, France 3 a diffusé un reportage sur les moyens de contrôle des comptes des ONG. Frédéric Naquet, président d'Aide et Action, s'est exprimé sur l'adhésion au «comité de la Charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public: c'était le passage obligé pour garantir à nos parrains et à nos donateurs la transparence financière». Le comité de la Charte, qui établit des règles de bonnes pratiques pour la collecte et la gestion des dons, est une référence largement reconnue.



Frédéric Naquet, président d'Aide et Action.

Lancement de la chaîne de solidarité au Bénin

>>La presse béninoise s'est enthousiasmée à l'unisson pour la chaîne de solidarité pour l'éducation lancée par Aide et Action au Bénin et qui «tend à s'internationaliser». Ainsi, le quotidien *Le Point* (7 avril) rappelle que cette initiative béninoise «vise à créer une synergie et un mouvement de solidarité en faveur de l'éducation à travers notamment un engagement citoyen et une participation bénévole aux actions de sensibilisation». La cérémonie officielle de lancement de la chaîne de solidarité a eu lieu à Cotonou (capitale du Bénin) et était présidée par les ministres en charge des Enseignements

primaire et secondaire et de la Famille, de la Protection sociale et de la Solidarité.

Une «boîte à outils» pour les enfants du Cambodge

>>Pour aider les enfants des rues du Cambodge dans leur scolarisation, Aide et Action a conçu un livre ludoéducatif, *La Boîte à outils*, que présente le quotidien cambodgien de langue française *Cambodge soir*, dans son édition du 20 janvier 2005. Ce livre propose des exercices ludiques tout en apportant des connaissances sur la langue, les mathématiques, la santé et le bien-être. Auray Aun, responsable Aide et Action au Cambodge, souligne: «*La Boîte à outils* sera utile dans les écoles publiques pour y introduire des méthodes pédagogiques davantage centrées autour de l'enfant».



Une plus grande place pour l'instruction civique en Guinée

>>Le site guinéen <http://boubah.com> a consacré le 28 mars 2005 un article sur la semaine du civisme. Cette semaine a été initiée par le ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation.

Aide et Action, ainsi que d'autres associations de développement, ont travaillé en collaboration avec le ministère de l'Enseignement préuniversitaire dans l'exécution de ce programme. Les citoyens ont pu se familiariser avec l'instruction civique, ce qui leur a permis de mieux connaître leurs droits, leurs devoirs et la Loi fondamentale (Constitution) de Guinée. ■



Les initiatives de l'association relayées par la presse locale.

Le 7 avril 2005, temoignages.re

Le journal internet des nouvelles de l'île de La Réunion fait lui aussi un bilan de l'après tsunami. Gérard Béguinot, bénévole d'Aide et Action, témoigne de la grande implication de la péninsule: «beaucoup de personnes attendent leur dossier de parrainage

et savent que les projets ne manquent pas: reconstruction des écoles, formation des maîtres incluant un soutien psychologique...» C'est l'occasion d'adresser un grand merci à tous nos parrains et donateurs d'outre-mer!



Courrier des lecteurs

La solidarité dont vous faites part en parrainant ou en effectuant des dons est essentielle au développement et à l'éducation, là-bas comme ici. Votre geste s'accompagne souvent d'une curiosité légitime. À nous de vous répondre !



Éric G., Blauberg (57) : Je suis parrain et je voudrais parler d'Aide et Action dans l'école de mon fils. Comment puis-je faire ?

Parler du droit à l'éducation dans la classe de votre fils...! Cette initiative cadre parfaitement avec l'un des axes forts de la mission de l'association en France: **la sensibilisation et la mobilisation des jeunes autour des valeurs de la solidarité et l'apprentissage de la citoyenneté.** Afin de vous aider dans votre démarche, l'équipe bénévole de votre région peut réaliser une animation dans la classe de votre fils. N'hésitez pas à contacter la plus proche de chez vous (coordonnées dans

le magazine bilan de juin). S'il n'y a pas d'équipe à proximité, appelez la direction Action bénévole à Paris (01 55 25 70 00) qui vous enverra de la documentation et des supports pédagogiques. L'association met à votre disposition une **mallette pédagogique** composée: - d'un CD-Rom contenant des textes, des diaporamas; - de deux cassettes vidéo: *L'Éducation est notre combat* qui présente l'association et *Piti piti na rivé* sur l'engagement des communautés rurales en Haïti



Photo: A & A France

La mallette pédagogique.

dans l'éducation de leurs enfants. Vous pouvez aussi encourager la classe de votre fils à parrainer le temps d'une année scolaire une classe au Togo, au Bénin, au Sénégal ou contribuer au financement d'un projet comme l'éducation à la paix et à la citoyenneté en Haïti. Un grand bravo pour votre engagement et n'hésitez pas à nous contacter pour que nous vous aidions dans votre projet pédagogique qui enrichira le thème de la solidarité et de la citoyenneté à l'école.

Visuel réalisé par la municipalité de St-François - Commémorations 2004.



M^{me} Louissette Karramkam, Baie-Mahault, nous envoie ce témoignage de Guadeloupe: 150 ans de présence indienne en Guadeloupe (décembre 1854-décembre 2004).

Marraine depuis 1994, je vis en Guadeloupe. Mes origines indiennes m'encouragent à vous tracer quelques traits de l'histoire des premiers travailleurs

indiens arrivés en Guadeloupe le 24 décembre 1854. Après l'abolition de l'esclavage, en 1848, l'agriculture souffre d'un manque de main d'œuvre. Les esclaves devenus libres ont investi les villes à la recherche d'un emploi ou se sont installés sur des terres inoccupées. Afin de relancer l'économie et notamment la production sucrière, le conseil général de Guadeloupe fit appel à l'immigration indienne, alors source d'une main d'œuvre abondante et bon marché. C'est ainsi que plus de 42000 travailleurs indiens libres, avec un contrat de cinq ans, quittèrent les ports de Calcutta et Pondichéry. La traversée dura environ trois mois et nombre d'entre eux ne résistèrent pas aux maladies et aux mauvaises conditions de vie à bord. À la fin de leur contrat, quelques milliers d'indiens restèrent sur l'île. Ces « nouveaux guadeloupéens » ont enrichi considérablement le patrimoine culturel de l'île. Ils ont influencé les danses, les chants, la musique, ont ramené le madras, célèbre tissu coloré, des plantes médicinales, des épices, etc. Le colombo est même devenu le plat national! Signe qu'aujourd'hui la communauté indo-guadeloupéenne s'est parfaitement intégrée à la vie de l'île.



Patricia Saïzonou, d'Aide et Action Bénin: Nous constatons que certains parrains n'écrivent pas à leurs filleuls, or cela crée du dépit, voire de la jalousie entre les enfants!



Photo: S. Couturier

La force du parrainage est dans le lien de correspondance.

Il est vrai que beaucoup de parrains nous interrogent également sur cette question. Certains se sentent gênés à l'idée d'écrire à un enfant inconnu, d'autres ne savent pas quoi écrire ou oublient, tout simplement. Rappelons que **la force du parrainage est également dans ce lien de correspondance et de solidarité.** Une carte postale,

une photo de votre environnement, un poème, un article découpé dans la presse... sont autant de façons de marquer votre intérêt pour votre filleul et son environnement. Ce sont aussi de formidables opportunités pour les enseignants d'attiser leur curiosité et de développer un apprentissage. Alors, pensez à eux, pensez à écrire!

Courrier des lecteurs

N'hésitez pas à nous écrire en nous adressant vos courriers à:

Aide et Action - « Courrier des lecteurs »

53, bd de Charonne, 75011 Paris

ou par internet à: magazine@aide-et-action.org

Enfants des rues ou au travail, handicapés, exploités ou tout simplement défavorisés... Aujourd'hui encore dans le monde, beaucoup trop d'enfants sont privés d'éducation. Quel est leur avenir ?

En parrainant la scolarité d'un enfant ou un projet éducatif avec Aide et Action, **vous pouvez aider concrètement des enfants** à grandir et à s'épanouir. Grâce à vous, ils apprendront à lire, à écrire, à compter, à mieux connaître leur environnement...

Vous soutiendrez la scolarisation des filles, la formation des maîtres, la construction et l'équipement d'écoles... **Vous permettrez aussi à toute une communauté de se développer** : alphabétisation des adultes, structuration des associations de parents d'élèves et des groupements féminins, développement d'activités génératrices de revenus. Bientôt, avec votre soutien, ce seront eux qui pourront prendre en main l'éducation de leurs enfants.

À travers des correspondances régulières, des photos ou des dessins, **vous allez découvrir ces femmes et ces hommes qui se battent chaque jour** en Afrique, en Inde, en Asie du Sud-Est ou dans les Caraïbes **pour l'avenir de leurs enfants.**

Vous ouvrirez ainsi, pour vous et vos proches, une fenêtre sur un monde riche de ses valeurs, de ses cultures et de sa diversité.

En rejoignant les 58 000 marraines, parrains et donateurs qui agissent aujourd'hui avec Aide et Action pour 20 euros par mois, **vous savez que votre engagement est efficace.**

Aide et Action est la première association française de parrainage pour le développement de l'éducation. Apolitique et non confessionnelle, reconnue d'utilité publique, elle est la seule association à avoir reçu deux fois le prix Cristal de la transparence financière décerné par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

L'éducation pour tous les enfants du monde est un devoir solidaire... nous pouvons choisir de passer à côté ou de passer à l'action.



Engageons-nous pour leur avenir



Coupons et chèques à renvoyer à Aide et Action, 53, bd de Charonne - 75545 Paris Cedex 11 www.aide-et-action.org - 0811 001 003 (Coût d'un appel local)

Oui, je m'engage pour l'avenir d'un enfant et sa communauté.

Je souhaite parrainer : un enfant
 un projet éducatif

Je joins un chèque de 20 € à l'ordre de Aide et Action, correspondant à mon premier mois de parrainage.
Merci de m'adresser mon dossier complet de parrainage avec la photo de mon (ma) filleul(e).

Mme Mlle M. Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : | | | | | Ville : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

Je préfère faire un don de : 25 € 50 € 75 € Autre _____ €

Je souhaite d'abord recevoir une documentation complète sur Aide et Action.

66 % de vos dons sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables (soit 13,20 € déductibles des 20 € mensuels).